Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2017-645** **01/08/2017**

Date de mise en application : 28/07/2017
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 01/08/2017
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Avis de vacance d'un emploi de chef(fe) de service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire à la direction générale de l'alimentation (DGAL)

Le 1 août 2017

JORF n°0175 du 28 juillet 2017

Texte n°135

Avis de vacance d’un emploi de chef(fe) de service

NOR: AGRS1722076V

Est déclaré vacant au ministère de l’agriculture et de l’alimentation, l’emploi de chef du service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire à la direction générale de l’alimentation (DGAL).

Ce service est chargé de l’élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques de défense sanitaire, de santé et protection animales et de protection et de santé des végétaux.

Il prépare et suit la réglementation relative à la santé animale, à l’identification, aux mouvements des animaux, à leur protection, à leur alimentation, à la pharmacie vétérinaire et à l’exercice de la profession vétérinaire.

Il élabore et suit les politiques de protection des végétaux, de mise sur le marché des semences et plants, des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de culture. Il organise la surveillance biologique du territoire et la surveillance sanitaire des forêts.

Il veille à la préparation et au suivi de la réglementation relative aux OGM et assure la tutelle du laboratoire national de la protection des végétaux.

Le (la) titulaire du poste sera chargé(e) d’impulser et de coordonner l’activité des deux sous-directions constituant le service, la sous-direction de la santé et de la protection animale et la sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux. Il (elle) animera les réseaux référents et l’action des services déconcentrés relevant de son champ de compétences.

Pour assurer ces missions, le (la) candidat(e) retenu(e) devra posséder de solides connaissances en matière de santé animale et/ou d’agronomie. En outre, la connaissance des organisations professionnelles serait un atout. Une expérience en management d’équipes de haut niveau serait également appréciée.

Pour assurer la direction de ce service, des compétences en matière de santé publique sont requises. Le (la) titulaire de l’emploi devra également avoir une solide expérience du travail interministériel et maîtriser le fonctionnement en mode projet. Des capacités avérées en matière d’animation d’équipes, de négociation et dans le domaine des

relations internationales sont également demandées.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 modifié relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGAL, à l'attention de M. Patrick DEHAUMONT, directeur général de l'alimentation, 251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15 et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 78, rue de Varenne Paris, 75349 Paris 07 SP, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.